



FOSSES SEPTIQUES

Ville de La Sarre

La Municipalité régionale de comté d'Abitibi-Ouest offre un rabais sur le service de traitement ou de vidange de fosses septiques résidentielles.

Pour profiter du rabais, la **date limite** pour prendre rendez-vous est le **27 mai** pour les vidanges du 2 au 5 juin, le **11 août** pour les vidanges du 25 au 28 août, le **25 août** pour les vidanges du 2, 9 et 10 septembre.

DATE DU SERVICE

SECTEUR

Lundi le 2 juin

Mardi le 3 juin

Mercredi 4 juin

Jeudi le 5 juin

Lundi le 25 août

Mardi le 26 août et
Mercredi le 27 août

Jeudi le 28 août

Mardi le 2 septembre

Mardi le 9 septembre et
Mercredi 10 septembre

Route 111 Ouest
Chemin de la Calamité
Rangs 8 et 9 (ouest)
Chemin de Ste-Hélène
Rangs 4 et 5 (est et ouest)

Avenue des Cèdres
Rue des Chalets

Rangs 10 et 1 (est et ouest)
Rangs 8 et 9 (est)

Route 393 Nord

Rangs 8 et 9 (est)
Rangs 6 et 7 (est et ouest)

Route 393 Sud
Tous les autres secteurs de la Ville

Boulevard Industriel
Route 111 Est

Prix régulier pour un traitement : 215 \$ → **après rabais 190 \$ (taxes incluses)**
Prix régulier pour une vidange : 260 \$ → **après rabais 225 \$ (taxes incluses)**

Pour prendre rendez-vous : 819-339-5671, poste 221 ou compléter notre formulaire en ligne à : mrcao.qc.ca/fr/fosses-septiques. Merci de privilégier le paiement par Internet, par chèque ou par cartes.

Mesures à prendre pour la vidange de votre fosse septique :

- Que votre numéro civique soit visible;
- Que l'entrée d'auto soit dégagée;
- Qu'un piquet indique la localisation de la fosse;
- Que le couvercle de la fosse soit déterré et qu'il se soulève facilement;
- Qu'aucun animal ne soit à proximité.

Cette offre est prévue à tous les 2 ans; la prochaine reviendra en 2027.

Le rabais ne peut être jumelé avec une autre offre promotionnelle de la MRC d'Abitibi-Ouest.

La MRC d'Abitibi-Ouest peut modifier les dates fixées en raison de circonstances incontrôlables.